

[DISSERT] «Quelle unité pour l'Etat régional ?

Par **MissLILI**, le 12/10/2017 à 23:28

Bonjour

Comme indiqué sur l'énoncé je dois faire une introduction et plan détaillé sur l'unité pour l'Etat régionale :

-Dans l'introduction :

-J'ai définis dans un premier l'Etat

-Puis l'Etat unitaire et fédérale pour déboucher sur l'Etat régionale pour la décrire comme étant un Etat intermédiaire

-Puis j'ai définis le terme "unité" dans le sens ou elle a des caractéristique propre

-Pour ensuite poser en pb : en quoi l'Etat régional constitue-t-elle une forme d'Etat particulière?

-Dans une première partie j'ai décider de parler de ces caractéristiques juridique et dans une seconde partie celle politique . Mais après analyse je pense qu'il serait plus astucieux de parler dans un premier temps de l'histoire de l'Etat régionale c'est-à-dire une naissance hors du communs

-Dans un petit A : L'exemple de l'Espagne et dans un petit B: celle de l'Italie

-Puis dans une seconde partie parler de l'aspect constitutionnel

Avec en A/ L'ordre juridique

et en B/ L'ordre politique

L'inconvénient est que je sais pas trop quoi mettre dans ces parties , je cherche tant bien que mal des argument qui permet de mettre en lumière son aspect unique , mais j'ai du mal.

[smile17][smile17]

Par **LouisDD**, le 13/10/2017 à 19:10

Salut

Unité, c'est à dire ce qui est commun à l'État dans sa globalité. Qu'est ce qui fait que ce ne sont pas plusieurs États mais des "sous-États" composant un "État principal".

L'État unitaire, ba l'unité c'est l'État, donc tout ce qui le compose.

Un État fédéral, composé d'Etats fédérés, avec une constitution et lois propres à chacun

d'entre eux, est unifié par une Constitution de l'État fédéral, qui s'impose sur les États fédérés.

Donc dans le cas de l'État régional, qu'est-ce qui unifie l'État "global" ? La nationalité ? Une constitution ? L'administration ?

Pour moi voici le problème soulevé par le sujet.

A plus

Par **MissLILI**, le 13/10/2017 à 19:51

Je n'ai pas vraiment compris, je dois chercher les éléments qui indiquent en quoi l'État régional est commun aux autres États ?

Par **LouisDD**, le 13/10/2017 à 20:27

Bonsoir

Ce n'est pas ce que j'ai dit.

Je pense qu'il faut partir de la définition de l'État régional, pour déterminer comment il reste unis malgré "l'autonomie" des régions qui le composent. Qu'est-ce qui lie les régions à l'État régional. Quels éléments permettent la viabilité de cette forme d'État.

D'ailleurs avec l'Espagne et la Catalogne, vous avez une actualité croustillante pour argumenter votre travail !

A plus

Par **bealmighty**, le 15/10/2017 à 14:13

Bonjour,

J'ai le même sujet à faire mais je me demande si parler de l'État unitaire et fédéral dans une grande partie ne serait pas hors-sujet ?

Le sujet étant l'unité de l'État régional je pense qu'il faut se consacrer uniquement à cette forme d'État, non ?

Par **LouisDD**, le 15/10/2017 à 14:29

Salut

En effet votre remarque est pertinente. Le sujet est centré sur l'État régional. Ce serait un hors sujet total, avec pour résultat une note garantie inférieure ou égale (et encore...) à 10/20...

De plus même dans l'intro c'est compliqué (pour ne pas dire impossible...).

Par ailleurs je remarque que vous êtes probablement tous les deux dans la même fac (Gironde, et si c'est le cas, peut-être dans le même groupe de TD. Il serait intéressant de confronter vos idées et de vous entraider.

A plus

Par **bealmighty**, le **15/10/2017** à **14:54**

Bonjour,

L'Etat régional est cependant une forme de l'Etat unitaire, il est donc difficile de parler d'un état sans mentionner l'autre !

J'ai un peu peur de faire du hors-sujet, d'autant plus que la moitié de nos textes donnés sont en rapport avec la décentralisation (qui est une autre forme de l'Etat unitaire).

Faut-il donc parler uniquement de l'Etat régional ou faut-il faire un parallèle avec d'autres formes d'Etats ?

Par **LouisDD**, le **15/10/2017** à **15:23**

Re

[citation]L'État régional est cependant une forme de l'État unitaire[/citation]

Vous êtes sûr ? [smile7][smile4]

Par **bealmighty**, le **15/10/2017** à **15:48**

Il me semble bien ^^ C'est ce qu'il y a écrit dans mon cours en tout cas :

III. Depuis la 2ème moitié du 20ème siècle, un troisième type d'Etat unitaire s'est développé et se nomme l'Etat régionalisé

Par **LouisDD**, le **15/10/2017** à **18:19**

Re

Pourtant...

[citation]Un État régional est une forme d'État intermédiaire entre un État unitaire et un État fédéral.[/citation](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Etat_regional.htm)

Il y a peut être une confusion de votre part dans ce cours...

Ou alors expliquez moi comment vous rattachez l'État régional comme une sous catégorie de L'État unitaire...

Après je comprends qu'il y ai une confusion si ce sujet se trouve dans une fiche sur l'État unitaire... En tout cas ce serait une conception qui intéresserait les Corses et les Bretons...[smile4][smile25]

Par **facobdx**, le **15/10/2017** à **20:23**

Bonsoir,

Je suis aussi dans la même fac que vous, donc je dois faire le même sujet.

Je pensais à un plan qui en gros traité dans un I, l'aspect juridique de l'Etat régionale en admettant une unité du fait que une Constitution unifie les Etats composants ainsi que l'Etat Regionale est selon la Constitution, en principe indivisible. Puis dans un II, l'aspect politique en admettant la présence d'une autonomie aux Regions qui sont cependant sous surveillance. Cela est il dans le sujet et satisfaisant?

Par **LouisDD**, le **15/10/2017** à **21:20**

Bonsoir

Que de Girondins dans les parages !

Je vois ce que vous voulez dire et je trouve ça dans le sujet...

A voir si vous avez suffisamment de contenu pour développer une réflexion sur le thème...

A plus

Par **emmabdx**, le **16/10/2017** à **14:21**

bonjour, j'ai également le sujet "quelle unité pour l'état régional? "et je pensais à un plan I) la reconnaissance d'une autonomie politique au profit des régions

A) existence de l'autonomie

B)mise en oeuvre de l'autonomie

II)maintien de l'unicité de l'état

A)automie relative

B) autonomie contrôlée

suis-je hors sujet? je ne sais pas si procéder de cette façon apporte une réponse au problème posé..

Par **LouisDD**, le **17/10/2017** à **11:18**

Le problème c'est qu'en parlant d'autonomie alors que le sujet est sur l'unité, c'est étrange... Il faut en parler mais l'emmener avec plus de tact je pense !
A plus